Trente-deuxième année, N° 32. Le numéro 10 centimes Jeudi 7 février 1935.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 20 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléph. 2.08 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois	ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—	Par 2 num.	20.—	10.50	5.75
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—	Avec Bulletin officiel, tarif spécial			

Compte de chèques postaux IIc 274

La couleur des chemises

La justice est en train de prendre ses ébats en un carnaval anticipé.

Et ce n'est plus du Midi mais du Nord que nous arrive la joyeuse farandole.

Les dépêches nous apprennent, en effet, que le Tribunal du district de Schaffhouse vient de rejeter un recours interjeté par le Dr Henne, chef du Front national, contre une amende de cent francs que lui avait infligée le Tribunal de police pour un cortège où les participants portaient la chemise grise et la cravate noire.

Il paraît que ces vêtements ou ces sous-vêtements constituent un de ces uniformes de parti que l'arrêté fédéral du mois de mai 1933 frappe d'interdit.

A tout bout de rue, dans les villes surtout, on rencontre des citoyens avec des chemises rouges, couleur du socialisme, d'autres avec des chemises noires, teinte que les anarchistes ont adoptée.

Le parti radical a plus ou moins donné sa préférence, selon les cantons, au vert et au bleu. Une tradition, qui a un côté légendaire, veut que les conservateurs soient voués au blanc, comme, jadis, les membres de la Congrégation religieuse des Saints-Anges.

On sait que toutes les nuances du brun désignent le fascisme.

Si chaque citoyen se mettait, désormais, à porter journellement la chemise et la cravate de sa couleur politique, tous les citoyens suisses se verraient du jour au lendemain poursuivis par les tribunaux et condamnés à des amendes de cent francs.

Ce serait peut-être une manière comme une autre de résoudre la crise financière.

Il y aurait une catégorie de personnes extrêmement embarrassées, ce serait celles qui n'appartiennent à aucun parti et qui ne pourraient plus trouver de chemise ne tombant pas sous un uniforme.

Réduites à circuler le torse nu, elles ne tarderaient pas non plus à être l'objet d'une contravention de police à la suite de la plainte d'une vieille fille, très sage, dont les yeux, le cœur et l'esprit auraient été gravement offensés.

La Suisse passe, à l'étranger, pour un pays de liberté. A l'époque de l'affaire Wolgemuth, Bismarck, dans son irritation maladive, parlait même de licence.

Distinguons.

Au point de vue politique, nos frontières sont largement ouvertes à toutes les opinions même les plus subversives. Lénine vivait chez nous à la veille encore de gagner la Russie, en wagon plombé, pour y instaurer le bolchévisme.

Il n'en est pas de même avec les autochtones.

L'histoire contemporaine est pleine de mesquineries que jamais la France au plus fort des persécutions religieuses, n'aurait exercées à titre de représailles.

C'est la défense du port de la soutane au prêtre catholique, du surplis et de l'étole dans les cortèges qui accompagnent les défunts au cimetière.

Les membres de l'Armée du Salut essuyèrent aussi ce genre de persécution. Entre les années 1880 et 1890, leur uniforme, un peu tapageur peut-être, mais bien inoffensif, était criblé de pierres et de boue dans certaines localités.

En juillet 1883, des désordres assez graves qui s'étaient produits à Rolle, nécessitèrent même l'intervention du Conseil d'Etat vaudois qui ne trouva rien de mieux que, non pas de ramener les perturbateurs à la raison, mais de dissoudre les réunions de Salutistes et de les interdire à l'avenir.

C'était tout de même un peu fort de tabac.

Entre la propagande de la maréchale Booth, comblée d'honneurs depuis, qui, à Rolle, déclarait vouloir arracher le pays de Vaud aux griffes de Satan, et les nihilistes de Genève qui, à ce moment là, suscitaient toutes sortes de complications diplomatiques, il y avait de la marge.

Or, les nihilistes n'étaient pour ainsi dire pas inquiétés, tandis que les Salutistes étaient pourchassés comme les prêtres, dans certains cantons, en 1873.

Pour l'amour du ciel, ne tombons pas dans les excentricités légales.

La couleur du vêtement ne réforme ni l'esprit ni le cœur.

Le catholicisme n'a pas été anéanti dans les régions où le port de la soutane a été interdit. Au contraire, il y est plus vivace que jamais.

A Rolle, comme dans de nombreuses localités de la Suisse protestante, les Salutistes continuent avec succès leurs œuvres sous l'uniforme guerrier qui, jadis, faisait soulever les pavés et fonctionner les tribunaux de police.

Les arrêts, qui collent des billets de banque d'amendes sur les chemises grises et brunes, ne mettront pas fin au frontisme si le mouvement doit survivre par son programme et par son emprise spirituelle sur les masses.

Ch. Saint-Maurice.

LA NEIGE AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Quelqu'un disait : « On croit la neige éternelle, alors qu'elle n'existe que depuis dix ans. » Raccourci succinct qui n'est pas éloigné de toute vérité. La neige, en effet, n'a pas toujours joui de la considération dont elle est maintenant entourée. Avant d'être plaisir, elle fut longtemps menace ou ennui.

Que représentait la neige autrefois ? Pour les adultes, un souvenir de Noël, généralement rappelé par une carte postale ; pour les enfants, par les bonshommes de neige dans la bouche desquels on mettait une pipe, ou tout simplement un morceau de bois, et que l'on criblait de boules qui gelaient les mains des combattants.

Pour les imaginatifs, la neige évoquait les ours sur les hauts plateaux et la mort d'un innocent agneau, puis les loups poursuivant, en Russie, un traîneau. On aimait aussi à se rappeler le voyageur perdu dans la montagne, et découvert sous un tas de neige par un immortel chien dit de Saint-Bernard. Bref, la neige était un danger, un péril, quelque chose de joli, mais avant tout dramatique. On en parlait avec goût mais sans sympathie.

Quand la neige atteignait vingt-cinq centimètres d'épaisseur, la campagne était déserte, et personne, de peur de se perdre, ne s'éloignait de sa maison. Quand quelqu'un, à ce moment inquiétant, parlait de hautes montagnes, de neiges éternelles, on lui faisait vite comprendre qu'il manquait de tact.

Avec les sports d'hiver, nous avons changé tout cela. La neige, aujourd'hui, est la chaleur, le soleil et la vie. Elle attire tout le monde et sa vogue est sans pareille. On lui accorde toutes les qualités, on l'excuse de tous les méfaits. Elle a su donner à sa gloire quelque chose de militaire. Ses accidents sont héroïques. Se casser le tibia, ou simplement le péroné en travaillant est ridicule, tandis que se briser la jambe en ski laisse à la victime l'auréole de ce que les professionnels appellent la « glorieuse incertitude du sport ». Cela se classe dans la catégorie de la blessure. On n'en a pas honte, cela devient une supériorité, presque une invalidité de guerre.

Ainsi la neige, aujourd'hui, n'a plus seulement des partisans, elle a des adorateurs. Il serait imprudent pour le profane de n'avoir pas foi en elle, et on ne saurait trop recommander à celui-ci, s'il ne parvient pas à la vénérer, du moins de découvrir un motif à la reconnaissance.

Telles sont les conséquences d'une vogue rapide, presque brutale. Qu'importe ! A travers les âges, les poètes ont béni la lumière qui, sur les cimes, continue à baigner chaque objet dans une limpide clarté. Ils ont chanté la légèreté de l'air fluide qui, à ces altitudes, semble provenir d'une autre planète. Et les sports d'hiver ont révélé à une multitude pleine de bonne volonté, l'atmosphère irréelle des montagnes neigeuses où chacun se sent pénétré de l'étrange poésie qui se dégage des régions où habite le rêve.

R.

Le colonel Grosselin, ancien commandant des Fortifications de St-Maurice, nous parle de la loi militaire et du Valais

La nécessité — si notre Suisse veut subsister, si elle veut rester libre et indépendante — de posséder une armée ne peut être contestée. Aucune théorie ne saurait empêcher les faits de parler. Or, rappeler l'époque héroïque jusqu'à Marignan où notre armée créa la Suisse, rappeler 1798, 1814 où, sans armée, la Suisse connut la servitude et l'occupation étrangère, rappeler 1856, 1870, 1914 où, grâce à notre armée, nos frontières furent respectées, suffit à démontrer que, l'armée disparue, la Suisse aura vécu.

Mais une armée n'est pas un simple groupement d'hommes animés même du meilleur esprit. La valeur d'une armée dépend de sa discipline, de son organisation, de son matériel et de son instruction. Mais c'est par l'instruction que s'utilisent l'organisation et le matériel et que se développent la discipline, l'esprit du soldat. Si la discipline, a dit Xénophon, est le salut des armées, sans organisation aucun mouvement stratégique ou tactique ne saurait être assuré. Or, ces deux facteurs indispensables ne pénètrent une armée que par l'instruction. Et c'est une erreur de prétendre, comme on l'entend constamment, qu'en Suisse, nous n'avons pas besoin de tellement d'instruction militaire, que les anciens Suisses se contentaient de décrocher leur « Morgenstern » et partaient en victoire. Le morgenstern n'a pas joué le rôle qu'on croit, employé très rarement, il reste un symbole de la vaillance helvétique.

L'histoire nous apprend, au contraire, que c'est à l'**instruction** intense du soldat que l'infanterie suisse devient la première infanterie d'Europe et préside à notre époque héroïque. C'est par le service étranger que le soldat et l'officier suisses conservent ce qu'on appellé le métier des armes. C'est à Meaux, à Malplaquet, au service d'Espagne, de Hollande et d'Angleterre que le nom suisse, le pays helvétique, s'attirent le respect.

Les auteurs nous apprennent que la fameuse pique, l'arme terrible des Confédérés, était lourde à manier, cette pique était en frêne, longue de 11 pieds. Son maniement difficile exigeait beaucoup d'exercice. Utilisable dans le seul combat en masse, ce n'est qu'à force de mouvements d'ensemble qu'une troupe de piquiers acquérait la sûreté et la rapidité d'évolution indispensables. La pique était l'arme des soldats de métier, car elle exigeait une habileté professionnelle (Paul de Vallière). C'est par l'instruction intense des piquiers que les carrés suisses apprirent à se rire de la cavalerie chargée d'armure et justement crainte à cette époque. En temps de paix, la préparation à la guerre était l'objet de la sollicitude constante de l'Etat.

Les villes et les villages avaient des champs d'exercice où les hommes et les jeunes gens s'assemblaient pour apprendre à manier la pique, à évoluer en cadence et au commandement.

En 1465, lorsque la Ligue entre en campagne contre Louis XI, les Suisses au service de la Ligue font l'admiration des seigneurs français par leur science militaire. Dans l'escouade, on utilise déjà les trois armes, liaison des armes qui exige une instruction intense. Ecoutez le chroniqueur de l'époque : Ils combattaient toujours trois ensemble, un piquenier, un arbalétrier et un coulevrinier qui se secouraient l'un l'autre.

C'est pourquoi Louis XI s'empressa avec ténacité de réorganiser et d'exercer son infanterie sur le modèle des Suisses dont 6000 furent engagés comme instructeurs. Louis XI s'était rendu compte sur les champs de bataille de la grandeur du rôle que des hommes de pied solidement organisés pouvaient jouer.

L'infanterie espagnole, à pareille époque, fut organisée et exercée sur le modèle des Suisses.

* * *

Non, l'instruction sans la valeur n'est rien, mais la valeur sans l'instruction est aussi inutile. L'établissement, 57 ans avant J.-C., de la route du Grand Saint-Bernard, dû à César et à Auguste, en est une preuve.

Les Valaisans d'alors étaient accoutumés à jouir d'une liberté sauvage et à rançonner les voyageurs. Afin d'établir la sécurité du passage conduisant en Italie, César fit occuper Octodure (Martigny). Exaspérés par la présence de ces étrangers, les montagnards, au nombre de 30,000, fondent à coups de pierres et de javelots sur les cohortes romaines. Mais la tactique romaine l'emporte sur l'héroïsme des barbares. Après six heures de combat, les « Vallésiens » sont mis en déroute. Le Valais dut consentir à l'établissement d'une route au Grand Saint-Bernard.

Et puisque nous sommes en Valais, songeons à 1798. Le jour de l'Ascension, le 17 mai, la défense des Hauts-Valaisans contre le général Lorger sur la Morge de Conthey, leur droite appuyée à Chandolin n'aurait pu être forcée malgré la supériorité numérique des Français, car les Hauts-Valaisans y déployèrent un héroïsme farouche secondés par les femmes de Savièse et c'étaient des tireurs de mérite. Mais ils n'avaient aucune organisation, pas de discipline, ils étaient totalement inexperts dans le combat à la baïonnette, sans instruction sur la manœuvre en unités. Ils ne purent, après deux heures de combat meurtrier pour l'ennemi, résister à ces soldats exercés au métier de la guerre.

Lorsqu'en 1799, les Hauts-Valaisans reprirent les armes, quelques-uns portant des morgenstern (Pierre Grenat), chez eux, le courage était censé suppléer à la qualité des armes et à l'instruction du soldat. Le 7 mai, à Vernayaz, ils rencontrèrent quelques petits détachements français. Il y eut un engagement de courte durée parce que les Hauts-Valaisans mal armés, encore plus mal commandés, sans cavalerie, sans connaissances de la tactique militaire en rase campagne, étaient incapables de résister à un ennemi bien discipliné, habitué au métier de la guerre et manœuvrant sous des chefs habiles. Les hommes armés de bâtons ferrés se débandèrent, les fusiliers après une vive résistance, manœuvrant à l'aventure, ignorant la manière de recevoir une charge de cavalerie durent se replier sur Martigny.

L'épilogue eut lieu au bois de Finges où, dès le 9 mai, appuyés à la coupure profonde de la Dala, les Hauts-Valaisans résistèrent jusqu'au 27 mai, mais ils ne purent arrêter une attaque de nuit et durent se retirer. Des Autrichiens venus de la Furka essayèrent de les former un peu à l'art de la guerre. Mais nos montagnards du Valais ne purent se plier à la discipline militaire. Leur terrible vaillance ne put rien contre le soldat de métier. C'est ce que nous apprennent des exemples typiques de l'époque de César, de 1798, de toutes les époques.

La vaillance, sans l'instruction militaire, est vouée à l'échec.

* * *

Jusqu'à présent, notre infanterie comprenait des fusiliers. On leur apprenait à se servir de leur fusil et à combattre dans le cadre de leurs unités. L'infanterie, actuellement comporte des fusils, des fusils-mitrailleurs, des mitrailleuses, des lance-mines, des canons d'accompagnement. Chacun saisit qu'il faut davantage de temps qu'autrefois pour former les cadres subalternes qui ne peuvent s'instruire qu'avec la troupe par la pratique, l'exercice du commandement étant beaucoup plus difficile par la manœuvre qu'impose cette diversité d'armement. C'est pourquoi il est nécessaire de prolonger les écoles de recrues.

Aujourd'hui, par suite de la complexité de l'armement, du besoin indispensable de liaison entre les armes, du travail compliqué du soldat, du sous-officier, de l'officier subalterne, du capitaine, il est nécessaire de prolonger les écoles de recrues. C'est l'enseignement de la dernière guerre. Sinon notre instruction militaire reste insuffisante. Notre peuple qui veut rester libre, à quelque parti que ce soit qu'il appartienne, ne veut pas revivre les jours malheureux que l'histoire vient de nous rappeler trop brièvement. Il votera le 24 février : OUI.

Col. div. Grosselin.

LES ÉVÉNEMENTS

Où sont les réactionnaires ?

Le communisme-type qui, jusqu'à preuve du contraire, est celui de Moscou, est, tout aussi bien que nous, à la recherche du meilleur système de vote. Pas plus que nous, d'ailleurs, il ne le trouvera.

Pour les besoins de sa cause, le soviétisme avait imaginé un système qui lui assurait la majorité à tous les coups. Les bourgeois étant rayés de l'existence sociale, les ouvriers étaient des électeurs privilégiés. Ils le sont encore, aux dépens des paysans qui, eux, ne votent que comme les parents pauvres du bolchévisme.

Lorsqu'on voit accouplés la faucille et le marteau comme emblèmes de la Russie léninisée, on suppose ces deux instruments égaux en droit politique. C'est une erreur, car dans le mécanisme actuel, la faucille n'a qu'une très faible voix et le marteau en a une qui prime et au besoin supprime l'autre. Les Soviets du village élisent des délégués aux congrès des Soviets de district et ceux-ci élisent des représentants aux Soviets de région, qui eux-mêmes...

On voit ce que devient le vote paysan au bout de ces opérations, et comme il est pour peu de chose dans la nomination finale des commissaires du peuple, à laquelle les votes ouvriers vont presque directement.

Il paraît toutefois que ce procédé compliqué des élections à plusieurs degrés n'est pas jugé satisfaisant, puisque le comité central du parti communiste a donné mission au président du Conseil des commissaires du peuple de proposer au prochain congrès des Soviets une réforme électorale liée elle-même à la réforme de la Constitution.

Un communiqué officiel dit que le système envisagé donnera des élections égales, directes et secrètes. C'est l'aveu que celles que l'on a faites jusqu'ici n'ont rien d'égalitaire ni de vraiment démocratique. En effet, les réformateurs communistes vont s'aviser que le vote à main levée, en public et sous les yeux de la Guépéou, n'est peut-être pas d'une sincérité absolue. Ils y ont mis du temps.

Les régimes bourgeois ont uniformisé le vote et en ont garanti le secret depuis la naissance du suffrage universel et c'est eux qui sont les réactionnaires. Comprenne qui pourra.

Th.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un complot communiste

La police d'Amsterdam a découvert lundi soir une réunion clandestine d'anciens communistes allemands, dont dix, parmi lesquels un ancien député au Reichstag, ont été arrêtés.

Des perquisitions opérées dans les endroits où ces gens se cachaient ont éta-

bli qu'il s'agissait d'une vaste conspiration communiste, ayant des ramifications dans toute l'Allemagne. La plupart des conspirateurs résidaient à Amsterdam, d'autres dans le bassin minier du Limbourg. L'opération de police de lundi soir fut tenue secrète pour ne pas donner l'éveil, et mardi 12 autres communistes allemands purent être arrêtés.

Il y a déjà un certain temps que la police hollandaise savait que plusieurs centaines de communistes allemands séjournaient en Hollande, dissimulés chez des communistes hollandais.

Le gouvernement néerlandais n'a pas encore pris de décision sur ce qu'il convient de faire des individus arrêtés, ni sur les mesures qu'il importe de prendre à l'égard des autres communistes résidant en Hollande.

M. Schalker, député communiste, a fait mardi après-midi à La Haye une démarche auprès du ministre de la justice pour empêcher que les communistes allemands arrêtés à Amsterdam ne soient refoulés en Allemagne.

Ce que coûtera le procès Hauptmann

Ce procès à jamais célèbre, qui prendra rang dans les annales judiciaires des Etats-Unis, coûtera, dit-on, un million de dollars, soit 22,000 dollars pour les frais des hommes de loi, qui se présentent des deux côtés, et pour leurs honoraires ; 32,000 dollars pour le transport des fonctionnaires et des témoins ; 2000 dollars pour les honoraires et les frais d'entretien du jury ; 60,000 dollars pour la transcription des témoignages ; 32,000 dollars pour l'entretien des fonctionnaires, reporters et autres personnes assistant au procès ; 180,000 dollars pour les salaires des reporters, photographes, écrivains spéciaux et dessinateurs ; 600,000 dollars pour les frais du télégraphe et des transports par aéroplanes et autocars ; 30,000 dollars pour les expéditeurs et commentateurs des messages par radio diffusion. A ces chiffres précis, on doit ajouter 100,000 dollars dépensés par le parquet dans les investigations qui ont précédé l'arrestation d'Hauptmann. Il y a aussi les 50,000 dollars versés au voleur d'enfants, etc.

Hantée par la persécution

Mme Jeanne Debaux, atteinte de la manie de la persécution, veuve d'un époux qui s'était donné la mort atteint de la même maladie, s'était rendue — comme elle le faisait fréquemment — chez une de ses amies, Mme Delazun qu'elle avait connue aux Colonies ; après une conversation incohérente, elle tira un revolver de son sac à main et fit feu à trois reprises, s'écriant :

« Et vous aussi, vous êtes contre moi ! » Mme Delazun s'écroula, atteinte par une balle, au-dessus du sein droit.

Désarmée par le mari de sa victime, à qui elle criait : « Laissez-moi une balle », la démente réussit à prendre la fuite. On la découvrit un peu plus tard, étranglée dans un des lavabos de l'immeuble.

On espère sauver Mme Delazun, femme d'un ingénieur des mines.

Nombreuses avalanches en Autriche

Lundi, vers 16 heures, une énorme avalanche, arrachant sur son passage des arbres et des blocs de rochers, est descendue en direction de Mulhau, faubourg d'Innsbruck. Une maison a été en partie détruite.

A Lossach, une autre avalanche a démoli une maison et une écurie. Deux personnes ont été tuées.

— Dans la région de l'Aarlberg et dans tout le pays, des avalanches sont signalées.

Dans le Walserthal, l'une d'elles est venue se jeter contre la salle à manger d'un hôtel. Sur les routes la circulation est interrompue.

— A Graz, mardi après-midi, une avalanche a détruit partiellement une ferme. La neige a détruit les lignes téléphoniques et à haute tension, bloqué les routes et causé des dégâts considérables.

— A Montafon, dans le Silbertal, une avalanche poudreuse a enseveli quatre personnes, qui purent être sauvées à temps.

— Les quatre soldats de la Reichswehr portés disparus ont été retrouvés morts mardi soir par l'expédition de secours à 50 mètres au-dessous de la cabane Krottenkopf.

Les recherches effectuées dans la région du Wank, près de Garmisch-Partenkirchen, pour retrouver les deux garde-montagnes disparus n'ont donné jusqu'ici aucun résultat.

La commémoration du 6 février

Mardi, vers minuit, place de la Concorde, à Paris, une centaine de personnes se sont groupées et ont déployé un drapeau tricolore. Elles ont déposé deux couronnes portant une inscription : «Aux victimes du 6 février. Les jeunes filles royalistes ».

La police est intervenue et les a dispersées sans incident.

Le Front national publie un communiqué dénonçant la décision du gouvernement de ne pas autoriser les manifestations publiques commémoratives du 6 février, mais demandant à ses adhérents de ne pas « se prêter aux guets-apens » et de ne se rendre sur la Place de la Concorde qu'individuellement, dans le courant de la journée, pour fleurir les fontaines et les statues.

« Il faut, continue le communiqué, laisser aux complices du Front commun la responsabilité entière des désordres. »

La vengeance des gangsters

Au cours d'une promenade en automobile, un cinéaste bien connu de Chicago, président d'une importante société de cinématographie, a été tué à coups de fusils par trois bandits. Une personne qui l'accompagnait a été légèrement blessée.

La victime avait collaboré, il y a quelques mois, avec la police, à l'arrestation de deux dangereux individus. Le cinéaste est tombé victime de la vengeance des gangsters.

Un tueur d'enfants

La police de Breslau a arrêté un étudiant de 35 ans, Herbert Hœll, qui est inculpé du meurtre de deux enfants, un garçonnet et une fillette, d'une veuve Fehse, dont les corps déchiquetés avaient été trouvés en juin 1926 au pied d'une des façades de l'Ecole polytechnique.

Ce crime n'avait pu être éclairci, malgré une enquête dont les pièces forment 120 gros dossiers.

L'affaire fut reprise en juillet de l'année dernière par le nouveau préfet de police de Breslau. Elle a abouti à l'arrestation du nommé Hœll, qui vit depuis 1924 à Breslau en se cachant de la police et qu'on a trouvé dans un taudis repoussant.

La police a saisi chez l'étudiant Hœll un stock de 6700 cartes postales dessinées par Hœll et portant des portraits de fillettes, accompagnés d'un texte sténographique. De plus, Hœll tenait un fichier où figuraient des adresses de 1300 enfants de Breslau, avec indication de leurs habitudes. Enfin, on a trouvé chez Hœll un recueil de cent soixante-six descriptions de meurtres sadiques dont l'étudiant se disait l'auteur, entre autres celle du meurtre des enfants Otto et Erika Fehse.

La police a fait ouvrir le plancher de la mansarde où l'assassin logeait, dans l'espoir d'y trouver des traces de sang et d'autres indices de ses crimes.

NOUVELLES SUISSES

La revision et les radicaux

Le « Bund », organe des milieux radicaux, reconnaît que la jeunesse ne jouit pas auprès du parti radical de la même influence que dans le parti conservateur :

Avant la décision de dimanche, l'idée exprimée en dehors du parti radical était que l'on allait voir si les jeunesses radicales jouissaient auprès du parti luimême d'une influence aussi grande que les jeunes conservateurs dans le leur. Cette opinion reposait sur une fausse appréciation de la situation. L'influence peut être aussi grande, mais au parti radical elle a naturellement en face d'elle une bien plus considérable opposition. L'ancien conseiller fédéral Haeberlin, dans sa brillante intervention, l'a bien montré. Il déclara que démolir la Constitution libérale actuelle sans avoir la certitude, ou tout au moins la possibilité, de réinstaller dans la nouvelle les principes libéraux, ne serait pas pour le parti radical un acte de courage, mais un suicide.

L'âge d'admission dans les écoles

Le Grand Conseil d'Appenzell Rh. Ex. a voté en premier débat une nouvelle loi scolaire s'adaptant aux prescriptions fédérales et modifiant l'âge d'admission dans les écoles. Jusqu'ici, les enfants qui avaient eu 6 ans avant le 30 avril entraient à l'école au printemps. Dorénavant, l'âge d'admission sera de 6 ans avant le 1er janvier. Le Grand Conseil a décidé par 51 voix contre 3 de recommander le rejet de l'initiative fixant à un franc le salaire minimum à l'heure des manœuvres occupés aux travaux de l'Etat ou subventionnés par l'Etat. Au cas où l'initiative serait rejetée, le Conseil a décidé de verser une allocation de 1 fr. 50 par jour aux ouvriers occupés aux travaux de chômage. Le Grand Conseil a approuvé à l'unanimité l'augmentation de 5 à 8 millions du capital de la Banque cantonale d'Appenzell Rh. Ex.

La Suisse et l'Office du vin

Le Conseil fédéral a décidé d'adhérer à l'Office international du vin. Cette organisation a été créée en 1924. La Suisse avait refusé d'y adhérer jusqu'à aujourd'hui considérant que l'Office était principalement un organe des pays exportateurs de vin. Plusieurs pays compris, comme la Suisse, parmi les pays importateurs, ayant donné leur adhésion et considérant que l'Office s'occupe de nombreuses questions qui intéressent les producteurs de vin, l'adhésion de la Suisse a été décidée.

Les Grisons pâtissent de la neige

Les fortes chutes de neige qui durent d'ailleurs encore, ont provoqué des interruptions ou perturbations de trafic sur tout le réseau grison.

Des masses de neige sont descendues de la montagne et ont obstrué la voie dans le val Bevers, ce qui eut pour résultat une retard d'une heure et demie. Sur la ligne de la Basse-Engadine, le trafic, interrompu par une avalanche, a été rétabli.

La ligne et la route situées dans la Klus, à l'entrée du Praettigau, entre Landquart et Grusch, ont été également obstruées par des masses de neige énormes. Un fait analogue s'est produit sur la ligne Filisur-Davos. Le Praettigau est ainsi complètement coupé du reste du pays. Toutefois, grâce aux dispositions prises, tout sera rétabli mercredi matin.

La route Coire-Arosa est également coupée. Le col du Julier a été de nouveau ouvert après que les machines spécialement chargées de chasser les neiges eurent travaillé pendant de longues heures. De nombreuses autres routes du canton sont encore obstruées par les débris d'avalanche et par les neiges.

Davos est provisoirement coupé du reste du pays et les touristes ne peuvent ni quitter les lieux, ni atteindre la localité. Les nouvelles neiges atteignent deux mètres et demi. Le danger d'avalanches est énorme. Il y a encore quelques touristes dans les cabanes de la région de Persenn. Mais comme ces bâtiments ne peuvent, vu leur solidité, être emportés par les avalanches, il n'y a aucun risque pour ceux qui y ont cherché refuge. Le service des autobus est pour ainsi dire complètement arrêté entre les différentes localités.

* * *

...et d'autres régions

A la suite des abondantes chutes de neige de ces jours derniers, les communications sont coupées en beaucoup d'endroits, en Appenzell, de sorte que les paysans de différentes fermes isolées ne peuvent apporter leur lait à la laiterie. Le chalet de l'Obere Rotstein, commune de Gonten, a été rasé juqu'aux fondations par la tempête et le toit d'une écurie a été enlevé.

* * *

A Schwyz, au-dessus de 1500 m. d'altitude, la neige atteint une épaisseur considérable allant jusqu'à 3 mètres. Le petit village de montagne de Bisistal, qui fait partie de la commune de Muotatal, est entièrement isolé. Sur plusieurs kilomètres, le chemin est coupé ou menacé par de grosses avalanches, de sorte que quelques habitants ne peuvent descendre dans la vallée chercher les aliments indispensables qu'au péril de leur vie. Les avalanches ont aussi brisé les poteaux téléphoniques, de sorte que les communications par téléphone sont interrompues.

* * *

Les fortes pluies de ces derniers jours ont provoqué dans le Toggenburg une forte crue de la Thur et de ses affluents. Près de Wattwil le Rickenbach a débordé le passage près du pont de chemin de fer à Wattwil étant bouché. La digue fut percée et les eaux purent se déverser dans la Thur. La grande place de l'usine à gaz de Wattwil est submergée et il a fallu établir un rempart de scories et de bois pour protéger les gazomètres et l'usine. L'exploitation a été maintenue. A Libingen, commune de Mosnang, les masses de neige ont endommagé une maison et emporté la grange attenante. Le bétail qui se trouvait entre les murs de fondation a pu être sauvé. Deux autres granges et un chalet ont également été endommagés par la neige très lourde. A Hinter-Goldingen, une petite étable a été déplacée par un glissement de neige. Le bétail, qui dût être retiré de la neige, n'a pas souffert.

La succession de M. Savoy au Conseil des Etats

Le groupe conservateur du Grand Conseil fribourgeois s'est réuni hier après-midi, au Cercle catholique, pour discuter les diverses questions soumises aux délibérations des députés.

En ce qui concerne le remplacement de M. Emile Savoy au Conseil des Etats, il a décidé à l'unanimité de porter M. le conseiller d'Etat Piller.

Un taxi enfonce la barrière d'un passage à niveau

Dans la nuit de lundi à mardi, un taxi du garage Brière, à Genève, conduit par le chauffeur Fernand Rubin, roulait sur la route de Collex à Bellevue. Au passage à niveau qui franchit la voie des C. F. F. le chauffeur Rubin se trouva tout à coup en présence de la barrière fermée. Il n'eut pas le temps de stopper assez tôt et le taxi enfonça la barrière, la repoussant sur la voie. Au même instant survint le train qui quitte Cornavin à 23 h. 59. Accrochée par la locomotive, la barrière fut tordue et le choc arracha un des piliers de soutien. Par une chance providentielle, le taxi, qui n'avait pu être dégagé, ne fut pas atteint par le train et tout se borne à des dégâts matériels, assez importants il est vrai.

Le chauffeur Rubin déclare que la barrière a été subitement baissée alors qu'il arrivait au passage à niveau et immédiatement avant que le train passe. Ses déclarations sont confirmées par les trois clients du taxi. Un grave accident n'aurait été évité que grâce à l'allure réduite du taxi.

De son côté, le garde-barrières Louis Lecoultre, déclare qu'il a fermé la route trois minutes avant le passage du train, comme il doit réglementairement le faire.

Un prêt au Lausanne-Echallens-Bercher

La ligne Lausanne-Echallens-Bercher demande au canton et à la Confédération un prêt de 1,200,000 francs pour travaux d'électrification, dont la moitié serait accordée par la Confédération. Le Conseil fédéral a autorisé le Département fédéral des finances d'accorder aux conditions usuelles un prêt d'électrification de 600,000 francs.

LA RÉGION

Broyés par un rapide

Mardi matin, au passage à niveau du pont de la Garatte, près Chambéry (Savoie), le rapide Rome-Paris a pris en écharpe un camion de cinq tonnes. Les deux occupants du véhicule ont été tués sur le coup.

Arrestation d'un maître chanteur

On a écroué à la maison d'arrêt d'Annecy, un nommé René-Georges D., 25 ans, cuisinier, qui a essayé d'extorquer de l'argent à son ancien patron, hôtelier à Morzine, par un odieux chantage. La victime devait envoyer 5000 fr. par lettre au peu scrupuleux personnage, à une adresse convenue à Bellegarde. Mais au lieu de la lettre contenant les cinq billets. D. trouva les gendarmes de Bellegarde qui l'arrêtèrent et le conduisirent à M. le juge d'instruction de Thonon. Les gendarmes constatèrent par la même occasion que le maître chanteur, venu de Fessy par le train, voyageait avec une carte de sous-officier, à tarif réduit sans y avoir droit. D. devra répondre devant le tribunal correctionnel de ses coupables agissements.

NOUVELLES LOCALES

Une lourde responsabilité

On nous écrit :

Le 24 février, les citoyens suisses jouissant du droit de vote auront à se prononcer sur la nouvelle organisation de l'instruction militaire. Le changement le plus important qu'apportera cette réorganisation consistera en une prolongation des écoles de recrues. Avant que chacun ne jette dans l'urne le bulletin où il aura exprimé sa décision lourde de conséquences, il est peut-être bon de rappeler ce qu'un Autrichien écrivait il y a quelques années :

« Aucun épisode de la guerre mondiale n'a produit sur l'auteur une impression aussi profonde que celui qu'il a vécu au moment où, après les premières grandes batailles russes, les parlementaires autrichiens venus au front s'entendi-

75 FEUILLETON DU „NOUVELLISTE"

L'île d'acier

» Il est entendu que chacun de nous prendra le quart à son tour.

» Bien calé dans une large fourche, je suis tellement fatigué que le sommeil vient sans tarder.

» Je ne me réveille que très tard dans la nuit et secoué par Guillaume. Il me dit que mon tour de faction est venu et me glisse un revolver dans la main.

» J'ai peine d'abord à me tenir éveillé. Puis le fourmillement des bruits mystérieux de la forêt me cause une telle frayeur que je n'ai plus du tout envie de dormir.

» Dans la clairière éclairée crûment par la lune, des bêtes passent. Leur ombre plaquée à terre doit exagérer leur taille, car je vois des pécaris gros comme des ânes et un chat-tigre aussi grand qu'un danois.

» La plupart de ces bêtes flairent le vent, en levant la tête, quand elles passent sous notre acajou.

» Aucune cependant ne fait mine de grimper au tronc. Cela me rassure. Mais j'ai peur des bruissements qui font craquer les branches des autres arbres autour de moi.

» La nuit, d'ailleurs, touche à sa fin. Il est convenu que dès les premières lueurs de l'aube, nous reprendrons notre marche en avant.

» Le ciel me paraît s'éclairer. Il est temps que je réveille les camarades.

» Ils se plaignent de courbatures, s'étirent et se préparent comme moi à descendre, quand un bruit de voix nous fait tressaillir.

» Pas de doute, ce sont les traqueurs partis en pleine nuit et qui nous cherchent. Ils ont amené des chiens. Ce sont eux, sûrement, qui les ont mis sur notre piste.

» Par bonheur, le terrain marécageux traversé avant d'aborder la clairsière doit les empêcher de retrouver nos traces.

» En effet, ils semblent tourner en rond en excitant les chiens à flairer encore : « Cherche, cherche ! Diane ! Miraut ! Tiens, tiens, tiens, tiens !... »

» Ils ont dû trouver les traces de sang laissées par le malheureux Frédéric, car j'en entends un qui dit à son camarade :

» — Si l'un d'eux a été mangé, les autres ne doivent pas être loin. Ça a dû leur fiche le trac !

» — Sûr, répond l'autre. Méfie-toi et tire sans hésiter si tu en vois un. Mais vise bien, car si tu le manques, il ne te ratera pas.

» En cela le Corse a raison. Nous sommes tous décidés à vendre chèrement notre peau en cas d'attaque.

» Les voix se rapprochent encore.

» Les deux hommes ne sont plus qu'à cent pas de nous. Ma main se crispe sur le revolver. Moi qui me targue de n'avoir jamais tué, vais-je devenir criminel pour de bon ?

» Au moment même où cette réflexion me vient, un frémissement agite le feuillage de l'arbre voisin.

» Malheur, une troupe de singes surgit.

» — Des étrangleurs, nous sommes faits comme des rats ! murmure Guillaume, qui occupe la branche voisine.

» Et, en effet, ces bêtes à réputation sinistre, qu'un coup de feu suffirait à disperser, sont très capables de s'attaquer à nous si elles onus voient ne point bouger.

» Ça ne manque pas. Un cri aigu du chef de la bande et nous voilà aux prises avec ces damnés animaux.

» Si chacun de nous n'avait été attaqué que par un singe unique, il s'en serait tiré avec quelques morsures. Mais ils se mettent trois ou quatre contre un et nous devons les repousser sans bruit pour ne point attirer l'attention des traqueurs.

» Imaginez l'horreur de ce combat silencieux. J'ai, pour ma part, trois singes sur les bras. Tous trois, leurs immenses pattes tendues, cherchent à me serrer la gorge. Vainement, je distribue des bourrades du poing et de la crosse de mon revolver.

» Furieuses, les sales bêtes grincent des dents. Et comme nous sommes cinq à lutter ainsi dans le même arbre, il s'ensuit un bruissement de feuillage entrecoupé de cris aigus et brefs qui, s'il se prolonge, va donner l'éveil aux gens, lancés à notre poursuite.

» Tandis que je tiens un de mes agresseurs par le cou et lutte de mon mieux contre les deux autres, Théodore, d'un revers de sabre, vient d'assommer à mes côtés une guenon en furie.

» Craignant que la chute du corps n'attire les chiens au bas du tronc, il prend sa victime par les pattes de derrière et fait le moulinet avec son cadavre pour éloigner les autres.

» Enfin, les voix se font plus lointaines et finissent par s'éteindre. Pouvant alors frapper librement avec les sabres d'abatis, nous avons tôt fait de nous débarrasser de cette terrible engeance. Les corps dégringolent comme ils peuvent sur le sol et les survivants effrayés s'enfuient.

» Nous descendons alors à terre, tous plus ou moins couverts de sang et souffrant de cruelles morsures, que nous pansons de notre mieux.

» Puis nous reprenons vaillamment notre route et progressons sans autre incident jusqu'au soir.

» La meute lancée à nos trousses semblant s'être orientée décidément plus à l'est, nous nous risquons, les nuits suivantes, à dormir à l'abri de brasiers allumés dans des clairières et que nous entretenons à tour de rôle.

(A suivre.)

PARIS A CÉLÉBRÉ LE DOULOUREUX ANNIVERSAIRE DU 6 FÉVRIER

Une grosse catastrophe provoquée par l'avalanche à St. Antönien : morts et blessés

rent reprocher avec violence et amertume, par les blessés, l'insuffisance de l'artillerie. Les visages consternés des parlementaires qui avaient refusé avant la guerre le projet de réorganisation de l'artillerie trahissaient l'intensité de leurs remords. Mais il était trop tard ; l'imprévoyance des politiciens avait couté des flots de sang ! »

En Suisse, ce n'est plus le Parlement qui supporte la responsabilité de la loi visant à améliorer l'instruction de nos soldats (les Chambres fédérales ont accepté le projet à une forte majorité). Ce sont les citoyens eux-mêmes. Ce sont eux qui décideront en dernier ressort si nos frontières seront un jour gardées et défendues par des soldats bien préparés ou insuffisamment instruits. Ceux qui ne redoutent pas la responsabilité de voir peut-être des milliers et des milliers de jeunes soldats fauchés par la mitraille parce que ne connaissant pas assez leur métier, ceux qui ne craignent pas qu'un jour des estropiés, des blessés, des veuves et des orphelins ne leur fassent les plus amers reproches, ceux-là pourront tranquillement voter « Non » le 24 février.

Le difficile problème des transports

On nous écrit :

Le referendum contre la loi rail-route ne simplifie pas, au contraire, la solution de l'important problème rail-route. La situation a même beaucoup de chances d'empirer encore... jusqu'à ce que plusieurs entreprises de transport, par rail et par route, soient complètement à bout de souffle ! Ce n'est certainement pas ce qu'ont voulu les adversaires de la loi car c'est le public, toujours lui, qui, finalement fera les frais de cette regrettable mésentente.

Quiconque a étudié la question de nos transports publics, est obligé de reconnaître que nous allons aboutir à une impasse. Car la lutte actuelle ne peut pas se prolonger. Non seulement un statut général des transports doit être élaboré, mais il est nécessaire de donner beaucoup plus d'élasticité à la loi fédérale qui régit actuellement l'exploitation de nos chemins de fer. Cette loi est trop rigide et ne cadre plus avec les exigences des transports modernes. Ainsi l'art. 16 concernant la durée du travail est uniformément applicable à tout le personnel des trains, quel que soit son poste. Aucune différence sérieuse n'est prévue entre le mécanicien qui conduit le convoi et le simple garde-barrières dont le travail est beaucoup moins astreignant. Sans doute, les responsabilités de l'un et de l'autre sont grandes, mais on conviendra que les deux rôles ne sont guère comparables. Il en est de même entre le chef de gare d'une grande station et l'homme de la voie chargé de laver les voitures.

Tous ces collaborateurs sont certainement utiles pour assurer la bonne marche de la machine, mais à des titres divers que la loi devrait reconnaître.

Cette règlementation étroite et uniforme imposée à nos Compagnies privées de chemins de fer a contribué, pour une large part, à alourdir leur exploitation.

Le referendum rail-route apportera t-il les remèdes nécessaires ? Nous en doutons fort.

Une éclaircie semblait naître à l'horizon, dans l'anarchie de nos transports en général. Nous voici replongés dans la nuit.

La radio-auscultation

Un professeur de médecine générale de l'Université de Gênes vient, paraît-il, de mettre au point un appareil amplificateur des phénomènes acoustiques accompagnant les mouvements du cœur et des poumons, appareil qui permettrait d'écouter à distance ces manifestations essentielles au diagnostic du médecin. Cette invention a eu une application immédiate pour l'observation des battements du cœur de l'aviateur en plein vol. Le savant dont il s'agit est parvenu en effet à réaliser un appareil qui, appliqué sur la poitrine de l'aviateur, communique les pulsations amplifiées à un microphone spécial. L'émetteur de bord les transmet dans l'éther, le récepteur terrestre les enregistre graphiquement et les reproduit en haut-parleur. De l'avis de tous, ce système donne des résultats très satisfaisants. Aussi cherche-t-on à en étendre les applications. Ce qui peut être transmis d'un avion en plein vol peut l'être également d'un navire en mer. Peut-être le temps n'est-il pas éloigné où les médecins, sans quitter la terre ferme, auscultеront des malades souffrant à plusieurs centaines de kilomètres dans la sclitude de l'Océan.

Notre Service télégraphique et téléphonique

La commémoration du 6 février

PARIS, 6 février. (Havas). — La commémoration du douloureux anniversaire du 6 février a commencé le matin de bonne heure par un dépôt de fleurs devant la fontaine qui a vu les plus graves bagarres de la nuit dramatique. De petits bouquets noués par un ruban tricolore portant en lettres d'or les noms des victimes du 6 février ont été répartis sur l'asphalte, devant une immense gerbe dédiée « aux morts du 6 février par les veuves et les blessés du 6 février. »

Un service d'ordre très discret, mais vigilant, assure au moyen de légers pelotons de gardiens de la paix un incessant ventilage de la place. Tout rassemblement est dispersé dès son début. Les agents conduisent manifestants éventuels ou curieux jusqu'aux artères de dégagement. Par petits groupes, les Parisiens s'en viennent fleurir le soubassement de la fontaine. Par groupe plus cohérent viennent aussi des jeunes gens appartenant à des ligues patriotiques. Les cantonniers ont fait disparaître des socles des statues la trace du minium qui y avait été déposé. On peut voir, derrière la grande grille du jardin des Tuileries, qui est fermée, la masse sombre des gardiens de renfort, la garde républicaine et la garde mobile.

PARIS, 6 février. (Havas). — A l'intention des morts du 6 février dernier, un certain nombre de services religieux ont été célébrés mercredi matin. Le premier, auquel assistait notamment une délégation des Croix de feu, a été célébré à l'église grecque. Cependant, aux environs de la basilique de Notre-Dame de Paris, où doit avoir lieu la cérémonie officielle, un service d'ordre rigoureux a été organisé. Toute la place du Parvis est déblayée. Des agents l'entourent. Dès 10 heures des délégations d'anciens combattants, des groupements patriotiques ou politiques commencent à se rassembler aux environs de Notre-Dame. Les ligueurs portent leurs drapeaux enveloppés dans des gaines. A l'arrivée de M. Flandin, président du Conseil, à la basilique Notre-Dame de Paris, où il assiste au service religieux, une légère manifestation s'est produite. Un des assistants a poussé un cri injurieux à l'adresse du président du Conseil. Immédiatement appréhendé, ce manifestant a été conduit au poste de police.

PARIS, 6 février. (Havas). — On signale ce matin qu'indépendamment des traces de minium qui ont été relevées sur les statues des villes de France, place de la Concorde, des inscriptions injurieuses ont été découvertes dans différents quartiers de Paris, notamment au domicile de parlementaires.

D'autre part, au siège des assurances sociales, avenue Lowendal, des inscriptions du même genre, avaient été faites avec du minium, comme pour les statues de la place de la Concorde.

PARIS, 6 février. (Havas). — La matinée a été, place de la Concorde, d'un calme absolu. Devant la fontaine sud de la place, ce fut un incessant défilé. Le service d'ordre plutôt moins nombreux qu'au début de la matinée facilita l'accès de la fontaine en arrêtant la circulation devant les porteurs de gerbes et de bouquets et dès l'après-midi, les Parisiens sont venus plus nombreux, du fait de la fermeture des ateliers et bureaux, et de l'afflux des fidèles qui s'étaient rendus aux offices religieux. Une délégation de parlementaires et conseillers municipaux de Paris est venue à son tour à midi 30 rendre hommage aux morts du 6 février.

L'individu qui, à l'église de Notre-Dame, a été arrêté pour avoir manifesté contre M. Flandin est un camelot du Roi. Trois jeunes gens qui s'opposaient à son arrestation ont été également conduits à la police judiciaire.

A l'intérieur de la basilique, un catafalque couvert d'un drapeau tricolore a été dressé. Le transept de droite est occupé par les familles des victimes et celui de gauche est réservé aux personnalités officielles. On remarque notamment le représentant de M. Lebrun. La cérémonie, présidée par le Cardinal Verdier, terminée, les personnalités officielles, notamment M. Flandin, viennent s'incliner devant les familles des victimes.

Pendant que se déroulait le service religieux, des gardes républicains étaient venus à l'intérieur faire la haie le long de la nef. Comme M. Flandin descendait et s'apprêtait à sortir, des cris divers se firent entendre à l'intérieur même de la cathédrale.

Drame de la vengeance ?

BADEN, 6 février. (Ag.) — M. Albert Etter, âgé de 77 ans, qui avait été assailli par des inconnus le 23 janvier à Obersiggenthal près de Turgi, a succombé à ses blessures mercredi à l'hôpital. L'auteur de l'attentat sonna à la porte de M. Etter alors que le vieillard était couché, et annonça une visite de la police. M. Etter se leva et fut assailli par l'inconnu qui le saisit à la gorge, le frappa à la tête et à la poitrine. Un ouvrier italien soupçonné avait été arrêté, mais il put fournir un alibi et fut remis en liberté. Comme M. Etter, qui était d'un caractère difficile, avait souvent des contestations avec les ouvriers auxquels il faisait exécuter des réparations, on suppose qu'il s'agit d'une vengeance d'un de ces ouvriers. Aucun vol n'a été commis.

Avalanches et tempête

SCHWYZ, 6 février. (Ag.) — Les touristes empêchés depuis samedi de quitter le Stoos, près de Schwyz, sont redescendus mardi dans la vallée. Une colonne forte de 30 personnes, conduite par le maître de ski est redescendue par Unterstoos jusqu'à Ried-Muottatal en passant par les régions où les avalanches s'étaient abattues. Au cours de l'après-midi, les membres de la colonne ont été conduits en traîneaux et en automobile jusqu'à Schwyz.

Mercredi matin, la neige est de nouveau bonne.

COIRE, 6 février. (Ag.) — Mercredi, les automobiles postales ont pu reprendre leur service régulier par le Julier. La ligne Landquart-Klosters-Davos est de nouveau libre. Mercredi matin, les trains circulent régulièrement sur tout le réseau des chemins de fer rhétiques. Le temps est clair et ensoleillé. Le danger d'avalanches est écarté.

GLARIS, 6 février. (Ag.) — La neige qui atteint jusqu'à 2 mètres sur les hauteurs et les pluies qui ont suivi ont provoqué des avalanches. Dans le Sernftal, deux avalanches ont obstrué la ligne de chemin de fer. Il faudra plusieurs jours pour la déblayer. Elm est sans communications avec l'extérieur. A Schwendi, une avalanche descendant du Glaernisch a détruit deux ponts. A Leuggelbach, deux avalanches sont arrivées près de la route et ont menacé des maisons d'habitation.

TARBES, 6 février. (Havas). — Deux avalanches de neige se sont abattues dans la vallée d'Azun-sur-Arrens, village frontière, causant des dégâts importants. L'une a emporté trois bâtiments d'une mine de baryte et dix bâtiments d'une mine de zinc. Les mines sont momentanément fermées.

WESERMUNDE, 6 février. (D. N. B.) — Le bateau de pêche « Main » parti le 22 janvier de Wesermünde pour la Norvège où il devait s'arrêter à Harstadt pour charger de la glace n'est pas encore arrivé dans ce port. On craint que le bateau et son équipage composé de 14 hommes n'aient coulé au cours de la tempête qui a fait rage la semaine dernière sur les côtes occidentales de la Norvège.

FREUDENSTADT, 6 février. (Ag.) — Une avalanche a arraché à Kristophal, la maison d'un garde-forestier ensevelissant sous les décombres sans nombre les locataires de l'immeuble, à l'exception du fils, un jeune homme de 20 ans, qui a été projeté au loin par la pression de l'air. Il a été transporté à l'hôpital avec une fracture du crâne. Ses parents ont été trouvés morts dans leur lit. Comme ils ne portaient pas de blessure apparente, on a conclu qu'ils ont été étouffés.

Grosse catastrophe dans les Grisons

Les victimes

ST-ANTONIEN - RUTI, 6 février. (Ag.) — Mardi à midi une énorme avalanche s'est détachée du Kuenihorn et a arraché sur la base deux maisons d'habitation et une écurie à St-Antönien. Six personnes ont été tuées. Les communications ayant été interrompues, ce n'est que maintenant que l'on a appris la catastrophe.

ST-ANTONIEN-RUTI, 6 février. (Ag.) — Depuis trois jours, le village de St-Antönien dans le Prätigau, était coupé du reste du pays. Toute communication avec cette localité était interrompue. D'énormes masses de neige, des avalanches et un danger constant d'avalanches empêchaient la mise en état de la route. Mercredi matin, grâce aux efforts poursuivis des deux côtés, on parvint à ouvrir la voie et l'on apprit la catastrophe qui se produisit mardi. Une énorme avalanche se détacha en effet mardi à midi du Kuenihorn, arrachant sur son passage à St-Antönien deux maisons d'habitation et une écurie.

Les habitants du village se mirent aussitôt à entreprendre des travaux de secours. Ils parvinrent à sauver les époux Thöny qui n'étaient que blessés. Par contre, leur fille resta étouffée. On signale comme disparus une femme âgée en séjour chez M. et Mme Thöny. Dans la maison appartenant à la famille Flütch-Fausch, tous les membres de la famille ont été tués. Ce sont les époux Flütch et deux enfants en bas âge. On a retrouvé les corps sous les décombres de l'habitation. L'écurie a été détruite. Quelques pièces de bétail ont péri. On travaille fièvreusement à déblayer les décombres afin de rechercher le corps de la personne en visite chez les époux Thöny. Mercredi à 16 heures, la première poste depuis trois jours a pu passer de St-Antönien à Pany.

La grippe

VARSOVIE, 6 février. (D. N. B.) — Une épidémie de grippe sévit à Varsovie et prend des proportions inquiétantes. Le nombre des malades a augmenté de 60 % sur la semaine précédente.

PARIS, 6 février. (Ag.) — M. Pierre Laval a dû s'aliter hier. Le ministre des affaires étrangères est atteint d'une grippe assez bénigne dont les premiers symptômes étaient apparus au cours des négociations de Londres.

Visiteurs de marque

LONDRES, 6 février. (Havas). — La visite à Londres du chancelier Schuschnigg et du ministre des affaires étrangères a été fixée au 24 février. Les ministres autrichiens repartiront vraisemblablement le 26 février.

MOSCOU, 6 février. (D. N. B.) — L'ambassadeur de France M. Alphand, a remis au commissaire du peuple de l'U. R. S. S. aux affaires étrangères le texte officiel des accords franco-anglais à Londres.

LONDRES, 6 février. (Havas). — Le correspondant particulier du « Daily Mail » à Berlin croit savoir qu'on envisage à Berlin la possibilité d'un prochain voyage à Londres du général Gœring.

Le général Gœring se rendrait à Londres en sa qualité de ministre de l'air du Reich pour y discuter les projets de pacte aérien au cas où les ministres britanniques ne se rendraient pas à Berlin.

PARIS, 6 février. (Havas). — Le Roi et la Reine du Danemark venant de Berlin sont arrivés à Paris. Leur séjour est strictement privé.

Le deuxième fils de Lindbergh menacé

FLEMINGTON, 6 février. (Havas). — Au début de l'audience de mardi matin, au procès de Richard Hauptmann, qui a continué ce jour, disent les dépêches de Flemington, le colonel Lindbergh, d'un ton bouleversé, a annoncé qu'il venait de recevoir une lettre anonyme ainsi conçue :

« Nous voulons 5000 dollars tout de suite ou le petit Joe, second fils des Lindbergh, sera enlevé. Hauptmann doit être acquitté car ce n'est pas lui qui a enlevé le petit Charles-Auguste ».

Cette tragique menace contre le second fils est-elle l'œuvre de sinistres plaisantins ou émane-t-elle véritablement de gangsters dépourvus de toute humanité? La police n'a pu l'établir encore.

Mais dès que la nouvelle fut connue, la résidence de Lindbergh fut entourée par une véritable armée de policiers et de soldats qui patrouillent constamment aux alentours de la propriété.

LES SPORTS

LE SKI

Concours interclubs du Val Ferret

Malgré de grosses chutes de neige, la veille du concours, celui-ci a tout de même eu lieu. Si le samedi on avait quelques doutes sur sa réussite, ceux-ci se sont dissipés le dimanche, lorsqu'on vit arriver d'un peu partout environ 400 spectateurs. Nous pouvons dire sans exagération que si les cars avaient pu faire le service d'Orsières à Praz-de-Fort, ce nombre aurait été de beaucoup supérieur. Le premier concours inter-clubs de notre société nous permet, vu l'affluence, d'envisager l'avenir sous les meilleurs auspices. Nous remercions en premier lieu les coureurs qui sont venus disputer nos différentes épreuves, malgré l'état de la neige, qui laissait à désirer. Nous remercions les nombreux spectateurs, accourus de partout, ainsi que les généreux donateurs. A tous nous promettons de rendre le concours de 1936 beaucoup plus important. Vu la grande quantité de neige, l'épreuve de slalom n'a pu avoir lieu.

Voici les résultats :

Course de fond seniors. — 1. Marcellin Lugon, Martigny-Combe, 1 h. 15' 29" ; 2. Marius Davoli, Val Ferret, 1 h. 16' 30" ; 3. Ulrich Gay, Martigny-Combe, 1 h. 18' 30" ; 4. Henri Pellouchoud, Champex ; 5. Raymond Cretton, Martigny-Combe ; 6. Marius Vernay, Val Ferret ; 7. Paul Tissières, Champex ; 8. Henri Droz, Val Ferret ; 9. Charles Rouiller, Martigny-Combe ; 10. Marcellin Thétaz, Val Ferret.

Course de fond vétérans. — 1. Paul Tissière, Champex ; 2. Emile Rausis, Champex ; 3. Maurice Rausis, Champex ; 4. Joseph Rausis, Val Ferret ; 5. Cyrille Vernay, Val Ferret ; 6. Pierre Rossier, Val Ferret.

Course de vitesse. — 1. Paul Cretton, Champex, 31" ; 2. Ulrich Gay, Martigny-Combe, 40" ; 3. Emile Rausis, Champex, 43" ; 4. Henri Pellouchoud, Champex, 46" ; 5. André Biselx, Champex, 47" ; ex-aequo Cyrille Vernay, Val Ferret.

Classement par équipes. — 1. Martigny-Combe, 5 h. 18' 34" ; (cette équipe remporte le challenge Val Ferret) ; 2. Val Ferret I, 5 h. 24' 15" ; 3. Champex, 5 h. 29' 52" ; 4. Ferret II.

RADIO-PROGRAMME

Jeudi 7 février. — 7 h. Gymnastique pr skieurs. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo-concert. 16 h. Concert. 18 h. Pour Madame. 18 h. 30 Le coin des bridgeurs. 18 h. 45 Les enfants et le ski. 19 h. Le quart d'heure de la « musique d'intérieur ». 19 h. 10 Présentation de l'oratorio « St-François d'Assise ». 19 h. 30 IVmes jeux d'hiver universitaires internationaux. 19 h. 50 Résultats de la journée. 20 h. Récital de piano. 20 h. 30 Concert symphonique. 21 h. 15 Dernières nouvelles. 22 h. 30 Les travaux de la S. d. N.

†

Madame **Frédéric FELLI** ; Madame et Monsieur **VUADENS-FELLI** et leurs enfants, à Vouvry ; Madame et Monsieur **INDERKUMMEN-FELLI**, à Vouvry; Monsieur et Madame **Baptiste FELLI** et leurs enfants en Italie et à La Tour-de-Peilz ; Monsieur et Madame **Charles FELLI** et leurs enfants, à Montana ; Madame veuve **François FELLI**, à Vevey ; Monsieur et Madame **Fidèle FELLI** et leurs enfants, à Sierre ; Madame et Monsieur **ZURETTI-FELLI** et leurs enfants, à La Tour-de-Peilz ; Monsieur et enfants, à La Tour-de-Peilz ; Monsieur et Madame **Umbert FELLI** et leur enfant, à La Tour-de-Peilz ; Madame **PICIOCCHI-FELLI** et ses enfants, en Italie ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Frédéric FELLI

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 6 février, dans sa 63me année, après une longue et pénible maladie, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry vendredi 8 février 1935, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

tamtour battant!

Demandez aujourd'hui-même le prospectus photographique des mobiliers sacrifiés, qui vous sera adressé gratuitement et sans aucune obligation d'achat, dès réception de ce BON

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

Une enveloppe non fermée, affranchie à 5 ct., suffit pour expédier ce bon. N. V.

LA **MÉNAGÈRE SOLDE SES MEUBLES**

Des salles à manger dep. 295.-

Des chambres à coucher dep. 350.-

Des meubles pour studios, des fauteuils, des divans, à des prix ex-tra-or-di-nai-re-ment bas

et comme toujours: Les plus grandes facilités de paiement

à notre clientèle de l'extérieur : NOUS REMBOURSONS LES FRAIS DE DÉPLACEMENT à tout acheteur d'un mobilier complet (minimum d'achat Fr. 500.-), afin de faciliter la visite de nos Expositions pendant la période de SOLDES, et vous permettre de bénéficier des mêmes avantages que notre clientèle locale.

MÉNAGÈRE = MEUBLES S.A.

PLACE PALUD • LAUSANNE

LIQUIDATION PARTIELLE AUTORISÉE

jusqu'au 23 février seulement!

Acheter un billet de la

LOTERIE MUNICIPALE

„PRO-SION"

c'est planter un clou dans la roue de la Fortune

Loterie garantie par la commune de Sion, autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais

Total des lots : Fr. 250.000.— en espèces

Lots de Fr. 500.— à 100,000.—

Lots de Fr. 10.— ou Fr. 20.— payables de suite

Prix du billet : Fr. 5.—

Bureau de la loterie «Pro-Sion» : Avenue de la Gare, Sion

Billets en vente partout : Cpte de chèq. II c 1392 ou contre remb. majoré de 45 ct.

Le temps est malsain

C'est le moment de prendre une pastille

FORMITROL

toutes les heures, pour prévenir la contagion

Le Formitrol contient, comme substance active, de la formaldéhyde, qui confère à la salive des propriétés bactéricides et diminue le danger de la contagion.

En vente dans toutes les pharmacies en tubes à Fr. **1.50**

Dr A. Wander S. A., Berne

Ambulance moderne

En cas d'accidents et pour les transports de malades téléphonez au No **66**

Garage GŒGEL - St-Maurice

Auto-Taxis - Cars - Transports

Vignerons Ne commandez pas vos plants sans visiter nos Pépinières les plus anciennes du canton. Sélection depuis 15 ans dans nos vignes. Toutes variétés, commerciales, raisin de table. Grands pieds et ordinaires. Plants de 2 ans. Production personnelle des porte-greffes américaines, donnant le plus de garantie. Vigne d'essai. Renseignements.

CARRON Abel & Frères, pépiniéristes, Fully, Téléphone 62.034. Compte de chèques II c. 1325.

NOUVEAUX ALIMENTS pour BASSES-COURS

„SAVERMA"

POUSSINS - PONDEUSES - LAPINS ayant fait leurs preuves dans un grand Parc avicole de la Suisse romande.

Prix avantageux. Gros rendement.

Fabricant :

„Saverma" S.A., Martigny-Ville

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE"

Risquez 20 ct.

pour gagner fr. 100.— par mois.

Ecrivez avec timbre-réponse au journal **Pour et Contre,** 4, place Cornavin, Genève 26.

EXISTENCE 1er ORDRE

comme dépositaire d'articles renommés peut être immédiatement obtenue par homme intelligent et entreprenant. Pas nécessaire de visiter la clientèle soi-même Petit capital de fr. 1500.— à 2500.— nécessaire. Pas d'aléa.

Offres avec photo sous chiffres 8627 à Case postale 40818 Lausanne.

On demande

jeune fille

pas en-dessous de 24 ans, sérieuse, sédentaire, propre, ayant notions de cuisine, comme **cuisinière.** Possibilité d'apprendre. Bon traitement.

Se présenter à l'Infirmerie de Bex

MACHINE A TRICOTER

DUBIED neuve, avec Super „8", à vendre. On donnerait apprentissage soigné.

S'adresser sous P. 1384 S. Publicitas. Sion

Commerce d'alimentation

à remettre pour cause de santé, en Suisse romande ; chiffre d'affaires prouvé ; clientèle assurée ; capital nécessaire fr. 80 à 100 000.-.

Offres, par écrit, sous P. 1385 S. Publicitas. Sion.

A vendre un

veau

chez Nestor Rappaz, à Epinassey.

Jeune FILLE

de 20 à 25 ans, possédant bons certificats, est demandée pour tous travaux du ménage.

S'adresser à Mme J. Farquet, chimiste. St-Maurice

Meubles modernes et Literies soignées

chez

Widmann frres - Sion

Fabrique et Magasins de Ventes seulement au sommet du Grand Pont.

Bégaiements..

Bredouillement, peur de parler. Le 18 février 1935 commencera à Sion et Martigny un seul cours spécial réparti en deux divisions pr enfants et adultes Direction du cours : **F. Melzer,** professeur d'Orthophonie à Laufenbourg. Les intéressés sont priés de demander immédiatement notre prospectus et de plus amples renseignements à la Direction de l'Institut d'Orthophonie, Laufenbourg (Argovie).

Enseignement rapide et approfondi de la

langue allemande

ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. - Demandez prospectus gratuit à **Ecole de Commerce Gademann, Zurich**

BANQUE TROILLET

MARTIGNY Tél. 61.451, Chèq. post. II c 143. **Agence à Bagnes** Tél. Châble 2, Chèq. post. II c 413

Toutes opérations de Banque **CHANGE**

Caisse d'Epargne

au bénéfice de garanties spéciales contrôlées par l'Etat

A tout porteur d'un **Livret d'Epargne** de notre Banque, nous remettons **gratuitement** sur demande, à titre de prêt, une **TIRE-LIRE**

Banque Tissières fils & Cie

Martigny

Prêts hypothécaires

et sous toutes formes, aux conditions **les plus avantageuses.**

avec toutes facilités pour amortissements et remboursement.

Notre vente annuelle de BLANC

constitue-t-elle pour vous une **ECONOMIE ?**

Nous répondrons catégoriquement **OUI** si nous nous référons aux nombreuses demandes de nos fidèles CLIENTES

Plusieurs d'entr'elles nous ont demandé quand commencerait notre

VENTE DE BLANC

Jeudi 7 février

Avons-nous répondu

Retenez bien cette date et hâtez-vous de nous demander :

Draps de lits, Fourres de duvets et traversins, Taies d'oreillers, Molleton pour lits, Nappes, Serviettes, Linges de toilette, Draps de bain, Essuie-mains, Tabliers et linges de cuisine, Chemises de jour, Chemises de nuit. Mantelets, etc., etc.

Tout le linge de corps et de maison

Aux prix les plus réduits

AUX GRANDS MAGASINS

E. Géroudet & Fils, Sion

Maison valaisanne fondée en 1851

Jeune FILLE

est demandée pour aider chez un maraîcher, place pour l'année, bon gage.

Offres sous chiffres O. 21548 X. à Publicitas S. A., Genève.

Bureau de Placement

Pour hôtels et divers

L'INDICATEUR DE MONTANA

Tél. 202. R. Métrailler.

VINS

rouges et blancs

Jules Darbellay

Martigny-Bourg

Tél. 61.013

Importation directe

Livraisons soignées

Vous qui aimez pour votre bureau, votre commerce ou votre étude des imprimés de bon goût tout en étant modernes, une seule commande à l'

IMPRIMERIE RHODANIQUE ST-MAURICE

vous convaincra que ses ateliers sont à même de vous donner toute satisfaction

Imprimerie Rhodanique